

### Autorisation de sortie à l'année pour un élève lycéen

Dans un souci d'éducation à l'autonomie, le lycée fait le choix de laisser la gestion du temps libre entre les cours aux lycéens majeurs et aux parents des élèves mineurs.

Je, soussigné(e), Madame, Monsieur, .....  
responsable légal de l'élève .....  
en classe de .....

- autorise  
 n'autorise pas

mon enfant à quitter l'établissement durant l'année scolaire 2023/2024 en cas d'absence prévue ou imprévue de professeur, ou d'un changement exceptionnel d'emploi du temps.

Rappel : Si un élève demi-pensionnaire décide de ne pas manger à la cantine, son repas sera tout de même facturé.

A.....Le.....

Signature du responsable légal